

AUJOURD'HUI

Exposition à Anor ▶ À la salle de la Malterie, l'exposition des travaux du « Prix des Incorruptibles » est visible de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.
☎ 03 27 59 74 68. ■

BONJOUR ▶ Merci papa, merci maman

« Une semaine sans les femmes », c'est l'émission tournée à Liessies par France 2. On offre un voyage aux femmes qui laissent leurs compagnons se débrouiller pendant une semaine. Quel est le présumé de départ ? Que les hommes

sont "perdus" sans les femmes qui assureraient la gestion du foyer : repassage, cuisine... et autres missions (féminines ?) valorisantes. J'ai de la chance. Mon père a toujours aidé ma mère. L'aspirateur, la lessive il connaissait. Et

les pâtisseries étaient bien meilleures quand c'est lui qui s'y collait. Les tâches étaient partagées puisqu'effectuant un travail posté l'un quittait la maison quand l'autre y revenait avec deux enfants à gérer. Merci papa, merci maman. ■ G.B.

PENSEZ-Y !

Pêche à Aulnoye-Aymeries

▶ La société de pêche d'Aulnoye-Aymeries, Leval et Berlaimont organise, au canal d'Aymeries, un concours en individuel, ce samedi dès 8 h. Tarif : 15 € (2 manches). ■

ON EN PARLE

Fontaine-au-Bois inaugure son kiosque le jour de la fête de la Musique

Un événement comme celui-là, ce n'est pas tous les jours : mardi soir, le village de Fontaine-au-Bois a inauguré son kiosque à musique. Un kiosque tout nouveau – il n'y en avait jamais eu à Fontaine – mais dont le profil est déjà familier aux Fontagnards, puisqu'il était presque terminé fin octobre (notre édition du 4 novembre 2010).

PAR CÉCILE LEGRAND-STEELAND
clegrandsteeland@lavoixdunord.fr

Choisir le jour de la fête de la Musique pour inaugurer le kiosque dédié au quatrième art, c'était logique. Et pratique. Parce qu'à la fin de l'année dernière, quand le kiosque fontagnard était presque achevé, fixer une date éloignée – le 21 juin – arrangeait tout le monde. Enfin surtout l'agenda des élus.

Fontaine-au-Bois possède donc officiellement son kiosque à musique. Un édifice « qui viendra enrichir notre patrimoine communal pour les décennies à venir », s'est félicité Jean-Pierre Abraham, maire du village. Un « lieu de vie, de fête, de convivialité », a complété le député Jean-Luc Pérat.

Dédié aux concerts, aux bals et aux fêtes, le petit édifice sera mis « à la disposition » des associations, a insisté le maire.

Revenant sur les origines du pro-



Étape obligatoire, le dévoilement de la plaque portant, entre autres, la date de l'inauguration.

jet, Jean-Marie Leblanc, premier adjoint, a rappelé combien celui-ci était « téméraire pour une petite commune comme la (leur) (...) Nous partions dans l'inconnu, sans architecte, et avec cette question prégnante : combien ça va nous coûter ? »

Les quatre artisans du village – Yvon Carpentier, Christophe Delfosse, Jean-Pierre Bisiaux et Domi-

« Ce n'est pas une lubie (...). Cette réalisation (...). est bel est bien un placement à long terme. »

nique Leclercq – ayant accepté de jouer le jeu ont reçu la médaille d'honneur de la commune.

« Ce n'est pas un investissement mineur, ce n'est pas une réalisation ordinaire, ce n'est pas une lubie d'un groupe d'élus nostalgiques du passé, s'est exprimé Jean-Pierre Abraham. Cette réalisation (...) est bel est bien un placement à long terme (...). » Placement qui aura nécessité entre 50 000 et 60 000 €, financés grâce aux économies de la commune et à diverses subventions. « Aucun village ne doit pas oublier de montrer ses meilleurs attraits pour accueillir de nouveaux résidents, pour participer à la revalorisation de notre territoire et, dans une conjoncture difficile, apporter un peu de sourire et de moral à ses habitants. » ■